



Pension alimentaire pour enfants majeurs

Par **vanessa5821**, le **11/11/2009 à 13:54**

Bonjour,rnrnSuite au divorce de nos parents, notre père devait nous verser une pension alimentaire et payer la moitié de nos frais (études, frais quotidiens...). Actuellement, nous sommes étudiante (dans une ville qui se situe à 250 km) et lycéenne dans un lycée privée. Alors que nos dépenses augmentent (frais d'inscription, loyer, permis de conduire, internat) il veut revaloriser la pension à la baisse alors qu'il n'a jamais participé aux dépenses en dehors de la pension. rnrncar soi disant ses revenus ont baissé alors qu'ils mènent un train de vie qui laisse penser le contraire(achat d'une maison ,terrain, voiture, camping car et vacances..) alors que nous avons des difficultés pour vivre. Peut-il réellement la revaloriser à la baisse? et notre père nous a laissé entendre qu'une fois que nous aurons un emploi , il fera tout pour que nous lui versions aussi une pension. comment peut-on se prémunir contre ce risque? rnrnMerci d'avance